

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES RÉMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : *H391* Société : *RAM Detrute*

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : *BERRADA ASSIA*

Date de naissance : *27/02/46*

Adresse : *26. Boulevard Med Hassan (Houphouet Bouigny)*

Tél. : *06.61.13.47.28* Total des frais engagés : Dhs

Professeur Hassan EL GHOMARI

Spécialiste en Endocrinologie

Diabétologie et Nutrition

Abdelmoumen Center Angle Boulevard Anouar et Abdelmoumen N° 313 - Casab - Tel : 05 22 29 11 11

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : *20/03/2024*

Nom et prénom du malade : *Serrada Amia* Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : *ALD + Diabète de type 2*

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : *Le 22/04/2024*

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
21/03/2024			300.000	 Professeur Hassan El Hachimi Médecin Nutritionniste et diététiste en clinique et en centre de nutrition Clinique et Centre d'Nutrition 33 Avenue du Général de Gaulle - 33370 Arcachon - Tél : 05 56 33 33 33

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
INPE: 092034501	21.03.24	1259,70

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

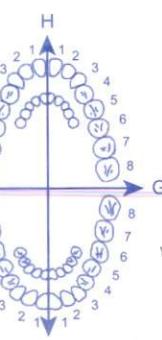
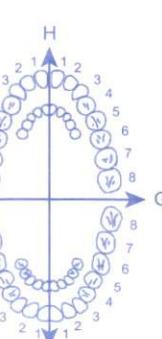
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	$ \begin{array}{r} H \\ 25533412 \quad \quad 21433552 \\ 00000000 \quad \quad 00000000 \\ \hline D \quad \quad G \\ 00000000 \quad \quad 00000000 \\ 35533411 \quad \quad 11433553 \\ \hline B \end{array} $			COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DATE DU DEVIS <input type="text"/>
				DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

Docteur Hassan EL GHOMARI

Professeur à la F.M.P.C

Spécialiste en Endocrinologie - Diabétologie

Nutrition & Croissance

Ancien Attaché à l'hôpital Saint Luc

de Montréal - Canada



الدكتور حسن الغماري

أستاذ جامعي بكلية الطب والصيدلة

أخصائي أمراض الغدد - داء السكري

التغذية و النمو

طبيب سابق بمستشفى سان لو

مونتريال - كندا

Casablanca, le :

21.03.24

الدار البيضاء في :

Mme BERRADA Assia

ALPRAZ 0.5 MG

0-0-1/2, pendant 3 mois

IPRADIA LP 500

1-0-1, pendant 3 mois

GLYNORM 2 MG

0-1-0, pendant 3 mois

VASTAREL 80MG

1-0-0, pendant 3 mois

COVERSYL 10 MG

1-0-0, pendant 3 mois

TENORMINE 100 MG

1/2-0-1/2, pendant 3 mois

CARDIOASPIRINE 100 MG

0-1-0, pendant 3 mois

NODEP 50

1 cp/jour, pendant 3 MOIS

UVEDOSE 100 000

1 amp / mois, pendant 3 MOTS

Professeur Hassan EL GHOMARI

Spécialiste en Endocrinologie

Diabétologie et Nutrition

Abdelmoumen Center Angle Boulevard Anoual

et Abdelmoumen N°: 313 - Casab - Tél.: 05 22 86 14 14

PHARMACIE INTERNATIONALE

DE CASABLANCA

24, Rue Constant (Marrakech) et Rue Al Ha

(Ex. Commandant Provost) - Casablanca

Tél : 05 22 86 14 14

N° Ordonnancier : H246

Date de Délivrance : 21.03.24

Quantité : 0.1

Professeur Hassan EL GHOMARI

Spécialiste en
Diabétologie et Nutrition
Abdelmoumen Center Angle Boulevard Anoual
et Abdelmoumen N° 313 - Casab - Tél : 05 22 86 14 14

✓
1269.70

مركز عبد المؤمن، زاوية شارع أنوال وشارع عبد المؤمن، الطابق الثالث - رقم 313 - الدار البيضاء

Abdelmoumen Center, Angle Bd. Anoual et Bd. Abdelmoumen, 3^{eme} étage - N° 313 - Casablanca

الهاتف : 05 22 86 14 14 - Tél. : 05 22 86 14 14

E-mail : hassaneelghomari@yahoo.fr

N° INP : 091028506 - ICE : 001663750000032

142,70

112,50

142,70

112,50

142,70

TENORMINE 100MG
CP PEL SEC B28

P.P.V : 58DH70

6 118000 011590

Fréquence d'ap...
Dose n° 7/7

TENORMINE 100MG
CP PEL SEC B28
P.P.V : 58DH70
6 118000 011590

58,70

58,70

58,70

- État de stress post-traumatique (ESPT).
- Troubles anxio-tensionnels sociaux.
- Troubles obsessionnels compulsifs (TOC) chez l'adulte ainsi que chez les patients pédiatriques âgés de 6 à 17 ans.
- Troubles panique, avec ou sans agoraphobie.
- Prévention des récidives d'épisodes dépressifs majeurs.
- Episodes dépressifs majeurs.

INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES :

La Recapture de la Sertraline (SERTALINE®) est la sertraline appartenant à un groupe de médicaments appelés inhibiteurs sélectifs de la recapture de la sérotonine (SSRIs) : ces médicaments sont utilisés pour traiter la dépression et/ou des troubles anxieux.

CLASSE PHARMACOTHÉRAPEUTIQUE

NO-DEP® 50 mg, comprimés pelliculés sécables, boîte de 15, 30 et de 60.

FORMES ET PRÉSENTATIONS:

Sertraline chlorhydrate (DCI) 50 mg par comprimé.
Excipients : Cellulose microcristalline, Amidon de maïs, Amylglycolate sodique, Stearate de magnésium, Talc, HPMC E-15, Indigo carmine lake, Dioxyde de titane, Propylène glycol, Alcool isopropylique, Eau purifiée.

30 Comprimé
sécab

LOT : 468
PER : NOV 2025
PPV: 118 DH 50

CinlaMaree

Sertraline

NO-DEP® 50mg



Uvédose 100 000 U.I.

en ampoule

Cholécalciférol

Maphar

Bd Aïkizia N° 6, QL.
Sidi Bernoussi, Casablanca
UVEDOSE 100 000 UI/2 ml



SOL BUV

P.P.V : 19,50 DH



6 118001 185030

s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.

Que contient cette notice ?

- Qu'est-ce que UVÉDOSE 100 000 UI, solution buvable en ampoule et dans quels cas est-il utilisé ?
- Quelles sont les informations à connaître avant de prendre UVÉDOSE 100 000 UI, solution buvable en ampoule ?
- Comment prendre UVÉDOSE 100 000 UI, solution buvable en ampoule ?
- Quels sont les effets indésirables éventuels ?
- Comment conserver UVÉDOSE 100 000 UI, solution buvable en ampoule ?
- Contenu de l'emballage et autres informations.

1. QU'EST-CE QUE UVÉDOSE 100 000 UI, solution buvable en ampoule ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

Classe pharmacothérapeutique - code ATC : A11CC05

Vitamine D.

Ce médicament est indiqué dans le traitement et/ou la prophylaxie de la carence en vitamine D.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAÎTRE AVANT DE PRENDRE UVÉDOSE 100 000 UI, solution buvable en ampoule ?

Ne prenez jamais UVÉDOSE 100 000 UI, solution buvable en ampoule :

- si vous êtes allergique (hypersensible) à la substance active ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament, mentionnés dans la rubrique 6 ;
- si vous avez un excès de calcium dans le sang ou les urines, ou des calculs rénaux.

En cas de doute, il est indispensable de demander l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien.

Avertissements et précautions

Mises en garde

Afin d'éviter tout surdosage, tenir compte des doses totales de vitamine D en cas d'association avec un traitement contenant déjà cette vitamine ou en cas d'utilisation de lait supplémenté en vitamine D.

lisez cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes

pourriez avoir besoin de la relire.

ions, interrogez votre médecin, votre pharmacien ou votre infirmier/ère. personnellement prescrit. Ne le donnez pas à d'autres personnes. Il pourrait leur être nocif, même identiques aux vôtres.

quelque effet indésirable, parlez-en à votre médecin, votre pharmacien ou votre infirmier/ère. Ceci

En cas d'administration de doses fortes et répétées de vitamine D, il est nécessaire de surveiller le taux de calcium dans le sang et les urines.

Précautions particulières d'emploi

En cas de doute, ne pas hésiter à demander l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien.

Autres médicaments et UVÉDOSE 100 000 UI, solution buvable en ampoule

Informez votre médecin ou pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourrez prendre tout autre médicament.

Grossesse et allaitement

En cas de besoin, ce médicament peut être pris pendant la grossesse et l'allaitement. Toutefois, cette supplémentation ne remplace pas l'administration de vitamine D chez le nouveau-né. Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

Les effets sur l'aptitude à conduire des véhicules et à utiliser des machines n'ont pas été étudiés.

3. COMMENT PRENDRE UVÉDOSE 100 000 UI, solution buvable en ampoule ?

Posologie

Carence vitaminique chez l'enfant :

Prévention du rachitisme

sa mise en œuvre est impérative chez tous les nourrissons et les jeunes enfants, dans les conditions actuelles de vie en raison de :

- l'exposition insuffisante au soleil,
- la faible teneur des aliments en vitamine D.

Une ampoule tous les trois mois jusqu'à la 5ème année. Cette dose peut être doublée si l'enfant est peu exposé au soleil ou si sa peau est très pigmentée.

Ne pas dépasser 10 à 15 mg par an (soit 4 à 6 ampoules par an).



Uvédose 100 000 U.I.

en ampoule

Cholécalciférol

Maphar

Bd Aïkizia N° 6, QL.
Sidi Bernoussi, Casablanca
UVEDOSE 100 000 UI/2 ml



SOL BUV

P.P.V : 19,50 DH



6 118001 185030

s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.

Que contient cette notice ?

- Qu'est-ce que UVÉDOSE 100 000 UI, solution buvable en ampoule et dans quels cas est-il utilisé ?
- Quelles sont les informations à connaître avant de prendre UVÉDOSE 100 000 UI, solution buvable en ampoule ?
- Comment prendre UVÉDOSE 100 000 UI, solution buvable en ampoule ?
- Quels sont les effets indésirables éventuels ?
- Comment conserver UVÉDOSE 100 000 UI, solution buvable en ampoule ?
- Contenu de l'emballage et autres informations.

1. QU'EST-CE QUE UVÉDOSE 100 000 UI, solution buvable en ampoule ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

Classe pharmacothérapeutique - code ATC : A11CC05

Vitamine D.

Ce médicament est indiqué dans le traitement et/ou la prophylaxie de la carence en vitamine D.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAÎTRE AVANT DE PRENDRE UVÉDOSE 100 000 UI, solution buvable en ampoule ?

Ne prenez jamais UVÉDOSE 100 000 UI, solution buvable en ampoule :

- si vous êtes allergique (hypersensible) à la substance active ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament, mentionnés dans la rubrique 6 ;
- si vous avez un excès de calcium dans le sang ou les urines, ou des calculs rénaux.

En cas de doute, il est indispensable de demander l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien.

Avertissements et précautions

Mises en garde

Afin d'éviter tout surdosage, tenir compte des doses totales de vitamine D en cas d'association avec un traitement contenant déjà cette vitamine ou en cas d'utilisation de lait supplémenté en vitamine D.

lisez cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes

pourriez avoir besoin de la relire.

ions, interrogez votre médecin, votre pharmacien ou votre infirmier/ère. personnellement prescrit. Ne le donnez pas à d'autres personnes. Il pourrait leur être nocif, même identiques aux vôtres.

quelque effet indésirable, parlez-en à votre médecin, votre pharmacien ou votre infirmier/ère. Ceci

En cas d'administration de doses fortes et répétées de vitamine D, il est nécessaire de surveiller le taux de calcium dans le sang et les urines.

Précautions particulières d'emploi

En cas de doute, ne pas hésiter à demander l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien.

Autres médicaments et UVÉDOSE 100 000 UI, solution buvable en ampoule

Informez votre médecin ou pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourrez prendre tout autre médicament.

Grossesse et allaitement

En cas de besoin, ce médicament peut être pris pendant la grossesse et l'allaitement. Toutefois, cette supplémentation ne remplace pas l'administration de vitamine D chez le nouveau-né. Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

Les effets sur l'aptitude à conduire des véhicules et à utiliser des machines n'ont pas été étudiés.

3. COMMENT PRENDRE UVÉDOSE 100 000 UI, solution buvable en ampoule ?

Posologie

Carence vitaminique chez l'enfant :

Prévention du rachitisme

sa mise en œuvre est impérative chez tous les nourrissons et les jeunes enfants, dans les conditions actuelles de vie en raison de :

- l'exposition insuffisante au soleil,
- la faible teneur des aliments en vitamine D.

Une ampoule tous les trois mois jusqu'à la 5ème année. Cette dose peut être doublée si l'enfant est peu exposé au soleil ou si sa peau est très pigmentée.

Ne pas dépasser 10 à 15 mg par an (soit 4 à 6 ampoules par an).



Uvédose 100 000 U.I.

en ampoule

Cholécalciférol

Maphar

Bd Aïkizia N° 6, QL.
Sidi Bernoussi, Casablanca
UVEDOSE 100 000 UI/2 ml



SOL BUV

P.P.V : 19,50 DH



6 118001 185030

s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.

Que contient cette notice ?

- Qu'est-ce que UVÉDOSE 100 000 UI, solution buvable en ampoule et dans quels cas est-il utilisé ?
- Quelles sont les informations à connaître avant de prendre UVÉDOSE 100 000 UI, solution buvable en ampoule ?
- Comment prendre UVÉDOSE 100 000 UI, solution buvable en ampoule ?
- Quels sont les effets indésirables éventuels ?
- Comment conserver UVÉDOSE 100 000 UI, solution buvable en ampoule ?
- Contenu de l'emballage et autres informations.

1. QU'EST-CE QUE UVÉDOSE 100 000 UI, solution buvable en ampoule ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISÉ ?

Classe pharmacothérapeutique - code ATC : A11CC05

Vitamine D.

Ce médicament est indiqué dans le traitement et/ou la prophylaxie de la carence en vitamine D.

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAÎTRE AVANT DE PRENDRE UVÉDOSE 100 000 UI, solution buvable en ampoule ?

Ne prenez jamais UVÉDOSE 100 000 UI, solution buvable en ampoule :

- si vous êtes allergique (hypersensible) à la substance active ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament, mentionnés dans la rubrique 6 ;
- si vous avez un excès de calcium dans le sang ou les urines, ou des calculs rénaux.

En cas de doute, il est indispensable de demander l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien.

Avertissements et précautions

Mises en garde

Afin d'éviter tout surdosage, tenir compte des doses totales de vitamine D en cas d'association avec un traitement contenant déjà cette vitamine ou en cas d'utilisation de lait supplémenté en vitamine D.

lisez cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes

pourriez avoir besoin de la relire.

ions, interrogez votre médecin, votre pharmacien ou votre infirmier/ère. personnellement prescrit. Ne le donnez pas à d'autres personnes. Il pourrait leur être nocif, même identiques aux vôtres.

quelque effet indésirable, parlez-en à votre médecin, votre pharmacien ou votre infirmier/ère. Ceci

En cas d'administration de doses fortes et répétées de vitamine D, il est nécessaire de surveiller le taux de calcium dans le sang et les urines.

Précautions particulières d'emploi

En cas de doute, ne pas hésiter à demander l'avis de votre médecin ou de votre pharmacien.

Autres médicaments et UVÉDOSE 100 000 UI, solution buvable en ampoule

Informez votre médecin ou pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourrez prendre tout autre médicament.

Grossesse et allaitement

En cas de besoin, ce médicament peut être pris pendant la grossesse et l'allaitement. Toutefois, cette supplémentation ne remplace pas l'administration de vitamine D chez le nouveau-né. Demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien avant de prendre tout médicament.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

Les effets sur l'aptitude à conduire des véhicules et à utiliser des machines n'ont pas été étudiés.

3. COMMENT PRENDRE UVÉDOSE 100 000 UI, solution buvable en ampoule ?

Posologie

Carence vitaminique chez l'enfant :

Prévention du rachitisme

sa mise en œuvre est impérative chez tous les nourrissons et les jeunes enfants, dans les conditions actuelles de vie en raison de :

- l'exposition insuffisante au soleil,
- la faible teneur des aliments en vitamine D.

Une ampoule tous les trois mois jusqu'à la 5ème année. Cette dose peut être doublée si l'enfant est peu exposé au soleil ou si sa peau est très pigmentée.

Ne pas dépasser 10 à 15 mg par an (soit 4 à 6 ampoules par an).

